

RÉSUMÉ

Le présent mémoire vise à la réalisation de deux objectifs. Le premier concerne l'étude du degré de figement d'un corpus de base de 100 unités lexicales complexes caractéristiques du vocabulaire des relations de travail et tirés du Dictionnaire des relations de travail (compilation d'une série de dictionnaires et vocabulaires propres au domaine). Le deuxième objectif est directement relié au premier : comme suite à l'analyse du degré de figement des unités lexicales complexes, il s'agit cette fois d'examiner la pertinence d'inclure ou non l'une ou l'autre de ces unités lexicales complexes dans un dictionnaire spécialisé des relations de travail et dans un dictionnaire usuel.

Les 100 groupes complexes de même que les collocations, les cooccurrents et les phraséologismes rattachés aux syntagmes et présents dans le corpus de référence ont été analysés au regard des critères suivants : l'appartenance au domaine de spécialité; le caractère unique et constant du signifié; la fréquence dans la Banque de données textuelles des relations de travail ou BDTR (plus de 3 millions de mots); l'avis d'une spécialiste du domaine dans l'optique d'un ouvrage terminologique; la composition des unités lexicales complexes; la dispersion dans la Banque de données textuelles de Sherbrooke ou BDTS (37 millions de mots : discours oraux, journalistiques, didactiques, littéraires et spécialisés); l'avis d'une spécialiste du domaine dans l'optique d'un dictionnaire usuel. Les cinq premiers critères concernent les deux objectifs, tandis que les deux derniers critères servent surtout à évaluer la pertinence des unités lexicales complexes dans un dictionnaire général destiné à un large public.

Dans le cadre des recherches contextuelles (liées au 2^e critère), plus de 34 700 contextes ont été classés, contextes d'emploi des syntagmes, des collocations et des cooccurrents à l'étude. Parmi ceux-ci, plus de 350 sont définitoires, 3050 sont informatifs et 31 300 sont associatifs. Les contextes des phraséologismes n'ont pas fait l'objet d'une telle analyse. Néanmoins, la plupart sont associatifs.

Comme suite à cette étude, il ressort que 77 syntagmes, 49 collocations, 161 cooccurrents et 280 phraséologismes devraient être inclus dans un dictionnaire spécialisé des relations de travail. Par ailleurs, 75 syntagmes, 49 collocations, 158 cooccurrents et 274 phraséologismes ont leur place dans un dictionnaire usuel. Au total, 68 syntagmes, avec leurs collocations, cooccurrents et phraséologismes, sont pertinents pour les deux ouvrages.